



Prix de l'entraîneur de développement de l'année

Le Prix de l'entraîneur de développement de l'année du Comité paralympique canadien (CPC) honore un entraînement de sport ayant eu une influence exceptionnelle sur le recrutement, le dépistage et la progression des athlètes au sein du modèle de développement du sport. Dans plusieurs cas, cet entraîneur a également été un élément clé dans la création et la mise en œuvre du processus de développement et est réputé être un leader dans le développement du sport. Le récipiendaire sera honoré dans le cadre du banquet de l'assemblée du CPC ayant lieu après les plus récents Jeux paralympiques. Le récipiendaire est choisi par le Conseil des entraîneurs du CPC.

La mise en candidature doit démontrer comment l'entraîneur satisfait aux critères suivants :

- Travaille actuellement auprès d'athlètes du volet développement du sport
- Fait preuve de leadership confirmé dans el développement du modèle sportif
- Avoir obtenu du succès dans le recrutement et le dépistage d'athlètes dans le sport
- Avoir démontré des compétences pour faire progresser les athlètes vers les niveaux supérieurs de participation/compétition dans leur sport
- Avoir exercé une influence positive sur les athlètes, les parents, les officiels et les autres bénévoles
- Être un promoteur et exercer une influence positive au sein de la collectivité du sport paralympique

Le comité de sélection de 2012 est composé de : membre du Conseil des entraîneurs du CPC.

Pour soumettre la candidature d'un entraîneur, veuillez faire parvenir une lettre décrivant comment le candidat satisfait les critères du prix à Jeff Dunbrack à jdunbrack@paralympic.ca; par télécopieur au (613) 569-2777.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Jeff Dunbrack, Gestionnaire, Haute performance au 613-569-4333, poste 250

Date limite pour les mises en candidature : vendredi 12 avril 2013.